



L'ÉCHO *numérique* DES MARTINETS

n° 25

Conseil municipal du JEUDI 5 MARS 2026

Jeudi 5 mars, lors du dernier conseil municipal de cette mandature (2020-2026)
nous avons évoqué les règles en vigueur pour ce premier tour des

ÉLECTIONS MUNICIPALES, DIMANCHE 15 MARS 2026.

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h, salle de la mairie.

Les **personnes à mobilité réduite** peuvent accéder à la salle de vote
par la porte qui donne dans la cour du musée, côté est, à l'opposé de l'entrée principale
qui elle, est orientée à l'ouest.

Vous trouverez enveloppes et **bulletins de vote** à l'entrée de la salle, à proximité de l'isoloir.
Nous vous rappelons encore que, lors du dépouillement, seront **considérés comme nuls** les
bulletins **raturés**, portant une **mention manuscrite** quelle qu'elle soit, un changement d'ordre
des noms, ou encore **un ou des noms barrés**. Nous nous permettons d'insister lourdement
sur ce nouveau point parce qu'il diffère des habitudes établies pendant de longues années.

Nous avons aussi organisé les **permanences** tout au long de la journée de vote :

de 8h à 10h	Alain MALIGNON,	Marie-José DAÏDÉ,	Virginie FREYMANN
de 10h à 12h	Cédric TREMBLAY,	André MATEILLE,	Vanessa PAYAN
de 12h à 14h	Jean-Paul SOLDANO,	Marie-José DAÏDÉ,	Anne RAUZY
de 14h à 16h	Cédric TREMBLAY,	Jean-Claude VERNIER,	Francis BONHOURS
de 16h à 18h	Alain MALIGNON,	Jean-Claude VERNIER,	Jean-Paul SOLDANO

Le **dépouillement** sera fait dans la foulée à partir de 18h.

De 20h30 à 21h30, dans la petite salle du foyer rural, le conseil a été précédé d'une **réunion publique** en présence d'une dizaine de durfortois, une moitié d'entre eux venant du lotissement, l'autre moitié du vieux village.

Les 13 membres de la liste électorale (9 personnes de l'équipe actuelle et 4 « nouvelles têtes ») se sont présentés à tour de rôle, de façon libre et informelle, en fonction des personnalités : âge, motivations, projets, aspirations, situation professionnelle, voire ancienneté dans le village et/ou dans l'équipe municipale. Alain Malignon a présenté les grandes lignes :

- au niveau **entretien et embellissement**, arranger la façade de la mairie et ses huisseries, améliorer le revêtement des rues des Martineurs et des Récurveurs,
- au niveau des **projets**, agrandir la via ferrata, créer et baliser 2 ou 3 nouveaux sentiers de randonnée, et surtout favoriser l'implantation pérenne d'artisans qui travaillent le métal dont, bien sûr, un chaudronnier, pour que Durfort prenne peu à peu l'image positive du « village du métal »,
- au niveau **fonctionnement**, il va de soi, comme cela se pratique déjà depuis les deux précédentes mandatures, que les indemnités du maire et des adjoints des mois de juillet et d'août (au total 2000 €) ne seront pas perçues par les intéressés mais serviront à financer soit une activité culturelle, soit un travail d'artiste pour l'embellissement et la décoration du village ; d'autre part, le « conseil citoyen » animé par le maire, sera reconduit à l'identique ; il s'adresse à toute personne qui souhaite s'impliquer dans la vie du village.

Nous avons poursuivi avec la réunion habituelle du conseil municipal, salle de la mairie, à partir de 21h30.

Délibération concernant un sentier de randonnée à inscrire au PDIPR

L'inscription d'un sentier au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPR) est un gage de qualité et de sécurité, et donc, à ce titre, une bonne publicité pour la commune. Le parcours dont il était question aujourd'hui avait déjà été présenté et approuvé, mais l'un des propriétaires ayant manifesté son opposition, une partie du tracé a dû être modifiée. Nous avons voté à l'unanimité (9 voix) l'inscription au PDIPR de ce nouveau tracé.

QUESTIONS DIVERSES *(sans respect de l'ordre dans lequel ces points ont été abordés)*

- **L'élection du maire et des adjoints** aura lieu de façon réglementaire* lors de la première réunion du nouveau conseil municipal, le vendredi 20 mars à 20h30. Les personnes absentes ce jour-là prévoiront une procuration. Les inscrits sur la liste électorale en douzième et treizième positions ne votent pas mais ils participent à toutes les discussions. *(*d'après le site du ministère de l'intérieur : Lors de la première réunion du nouveau conseil municipal, les conseillers municipaux élisent le **maire et les adjoints**. Cette réunion survient au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche qui suit l'élection.)*

• Le **chalet du Plo** est « réparé » : redressé et consolidé conformément au devis, par l'entreprise Montagné. Le résultat qui répond effectivement aux exigences de sécurité et de solidité gagnerait cependant à être amélioré au niveau esthétique... Nous y réfléchissons.



• Une étude est en cours pour la **grille du ruisseau** qui se trouve tout en bas de la rue des Martineurs. Réparer la grille semble délicat et onéreux... On réfléchit à des solutions alternatives qui contraindraient les usagers à bien respecter l'axe du ruisseau, tout en sécurisant le trou d'évacuation vers la rivière. Pour rappel, seuls les riverains sont autorisés à circuler dans les rues des Martineurs et des Récurveurs. De toute façon, les barrières qui interdisaient un temps l'accès de la rue ne semblent pas pertinentes à ce stade.

• Mardi 3 mars, deux délégués de parents d'élèves à l'**école de Sorèze** sont venus à la mairie suite à l'annonce en conseil d'école de la fermeture d'une classe en septembre 2026. Ils étudient la possibilité de proposer l'ouverture à Sorèze d'une classe ULIS* comme il en existe déjà une à Puylaurens.

(Les Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) sont des dispositifs pour la scolarité des élèves en situation de handicap. Elles permettent à des élèves de poursuivre en inclusion des apprentissages adaptés à leurs potentialités et à leurs besoins et d'acquérir des compétences sociales et scolaires.)*

- La réalisation de la nouvelle œuvre en zinc pour **la fontaine du Plo** est retardée par des problèmes techniques, le zinc se montrant moins coopératif que prévu. Mais l'étude se poursuit sous une forme différente, toujours en zinc ; elle devrait être posée au printemps.
- Les taille des arbres du lotissement est commencée. L'employé municipal a également rebouché divers trous qui avaient été signalés : cheminement doux, affaissement de trottoirs à la verticale des canalisations...
- Place du Plo, la conduite d'eau pluviale, cause d'inondations à répétition pour un riverain, a été réparée.
- Un adjoint nous demande de réfléchir à ce qui pourrait être fait pour rendre la route du Castelar, à l'endroit que les anciens appellent « derrière la ville », plus attractive, plus gaie, plus avenante... malgré le tronc d'arbre coupé et les voitures qui stationnent : plantations communales, décorations ?



Deux autres informations concernant les **végétaux** : on regrette l'acte de vandalisme qui nous contraint à remplacer un cyprès cassé en face de l'usine des salaisons mais nous nous réjouissons - et nous remercions - les personnes qui ont eu l'heureuse initiative d'entretenir, désherber et enrichir les plantations qui décorent deux des trois écluses qui régulent la vitesse à la sortie du village.



On nous signale la présence d'un très gros tronçon d'arbre charrié par la rivière. Il a même franchi la jetée lorsque le débit a augmenté le mois dernier et s'est échoué un peu plus bas en plein milieu du cours d'eau.



• Suite à la réunion sur **les droits d'eau** du mois dernier, le cabinet Valoris Géomètre-Expert de Revel a établi un devis 2 880 € pour faire le relevé topographique. Ils vont ensuite déléguer l'étude hydraulique à un organisme spécialisé qui établira un autre devis pour sa partie. Ces deux études, réalisées par des experts, sont indispensables pour obtenir – enfin – un document officiel, administrativement recevable et opposable, qui garantisse les droits d'eau du village.

Plus de détails sur ce point déjà longuement abordé aux réunions du conseil municipal en juin 2025, en décembre 2025, puis en janvier et février 2026 se trouvent sur le site de la mairie, rubrique « la municipalité » partie « Écho NUMÉRIQUE des martinets » dans les numéros 18, 22, 23 et 24 .

• Le mois d'août pourrait être chargé en festivités : **le festival de Street Art** est d'ores et déjà fixé aux 8 et 9 août et une réunion de préparation est prévue pour une possible édition 2026 de la fête de l'eau... Vous serez informés prochainement si le projet prend forme.

• Il y avait trois personnes au **CONSEIL CITOYEN** du mercredi 4 mars 2026. Divers points de détails ont été brièvement abordés :

- La salle du restaurant est un peu bruyante ; le niveau sonore élevé a gêné certains convives pendant le repas des aînés et un peu nuit à la convivialité en réduisant les possibilités d'échanges.

- Au niveau incivilités, sont évoqués le vol de deux œuvres de Street Art (dont le cœur qui était derrière l'église, réalisé par cObo) et d'une flèche de direction au niveau d'une écluse.

- À l'inverse, en relation de bon voisinage, le nécessaire sera fait pour que les végétaux ne gênent plus le passage du déambulateur utilisé par une des résidentes du haut de la rue des Martineurs.

- Deux idées sont avancées pour impliquer plus de gens dans ce qui se passe au village : envisager un « J'AIME DURFORT » comme il existe un « J'AIME REVEL » et chercher des moyens de solliciter plus de monde à participer aux conseils citoyens. Nous avons répondu à cette dernière suggestion que le conseil citoyen devait rester une possibilité pour ceux qui en ressentent réellement l'envie mais en aucun cas un « devoir ».

- Enfin, il est fortement question, dès que le sujet aura été débattu à l'AG de l'association, que deux arbustes, **un tamaris et un forsythia**, soient offerts pour agrémenter les abords du composteur du Sol, en bord de route, le long du mur de la famille Cros. Ces deux essences devraient bien s'accommoder de ces conditions ingrates sans que leurs racines ne nuisent aux constructions proches.

AGENDA

- dimanche 8 mars après-midi crêpes, jeux, échanges à 14h30 au Foyer Rural
- dimanche 15 mars élections municipales – 1^{er} tour - à la mairie
- vendredi 20 mars **CONSEIL MUNICIPAL** – à 21h 30 – à la mairie
- dimanche 7 juin Vide Grenier
- dimanche 14 juin Desperado Trail
- samedi 8 et dimanche 9 août Festival de Street Art